



PSYCHOLOGUE

Circulaire générale No. P1/21 13-301

Lieu de travail:	Services aux élèves
Statut:	Poste régulier à 100%
Échelle salariale:	35.74 \$ à 66.74 \$
Entrée en fonction:	Immédiat
Supérieur Immédiat:	Directeur

Nature de la fonction

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

Tâches et responsabilités

- Évalue les élèves par le biais d'observations en classe, d'entrevues, de tests, d'évaluations de portefeuille, etc., effectue les évaluations psychoéducatives des élèves qui sont considérés pour services d'adaptation scolaire et pour qui un programme spécifique d'intervention/de comportement serait à conseiller et analyse les résultats de ces évaluations en vue de formuler les recommandations appropriées.
- Offre des services d'orientation, individuels ou de groupe, le cas échéant, aux élèves qui présentent des problèmes d'ordre social et/ou émotif, de plus, offre des services d'intervention en cas de crise, le cas échéant, aux élèves qui passent par des périodes de crise et qui ont besoin d'une telle intervention.
- Assure le suivi, le cas échéant, du progrès des élèves dont le cas lui a été soumis par le biais d'observations en classe, d'entrevues, d'évaluation et de consultation avec d'autres personnes (ex : personnel enseignant, parents).
- Participe, le cas échéant, à l'élaboration de stratégies, d'objectifs, etc. dans le cadre du processus du Programme d'enseignement personnalisé, recommande des techniques d'intervention au sein du milieu de l'école (ex : stratégies de gestion de classe, programmes de rattrapage, etc.), rencontre les parents dans le but de discuter du cas de leur enfant ainsi que pour obtenir leur collaboration et assurer leur participation au processus éducatif, de plus, encourage l'intégration des élèves aux besoins particuliers dans le cadre de la classe régulière, si possible.
- Communique avec les autres commissions scolaires, hôpitaux, cliniques, CIUSSS, etc. dans le but de partager les informations relatives à certains élèves ainsi que découvrir d'autres ressources externes disponibles et donne de l'information au personnel de l'école, aux parents et autres professionnels.

Exigences et Qualifications

- Maîtrise en psychologie ou l'équivalent
- Membre de l'Ordre des psychologues du Québec ou engagé au processus de demande d'adhésion
- Excellence compétences Linguistiques, à l'oral et à l'écrit
- Expérience en tant que psychologue auprès des jeunes, de préférence dans le domaine de l'éducation
- Excellentes habiletés de communication et de relations interpersonnelles, afin de maintenir un lien étroit avec d'autres organisations externes, le personnel administratif, l'équipe multidisciplinaire, les enseignants et les parents
- Grande empathie, attention et sensibilité aux besoins des élèves

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, [cliquez ici](#)
ou visiter le site Web <http://cpn.gouv.qc.ca/fr/cpnca/>

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à jobs@msb.qc.ca
à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines,

au plus tard le mardi 1 septembre 2026

Veuillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage que pour en faciliter la lecture. La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.